

QUESTIONNAIRE POUR LES CANDIDATS AUX MUNICIPALES AIX 2020

Madame, Monsieur,

Les prochaines élections municipales sont l'occasion pour les élus et les citoyens de tirer un bilan des politiques mises en oeuvre et surtout de réfléchir aux mesures souhaitables pour le prochain mandat.

L'ADAVA Pays d'Aix veut apporter sa contribution à cette réflexion en portant à la connaissance des Aixois et habitants du Pays d'Aix, les positions de chaque candidat vis à vis des déplacements en général et à vélo en particulier.

Vous trouverez ci-dessous un questionnaire qui détaille un certain nombre de mesure de nature à améliorer les conditions de circulation et donc le cadre de vie dans notre agglomération.

Nous vous remercions de bien vouloir le renseigner et nous le retourner à <contact@adava.fr>
Si toutefois votre programme comportait des orientations qui n'auraient pas été abordées dans ce questionnaire, vous pouvez bien-sûr nous les exposer en annexe.

Ce questionnaire est envoyé aux principaux candidats déclarés aux élections municipales dans le Pays d'Aix.

Les réponses reçues seront analysées et commentées par nos soins puis rendues publiques lors d'une table ronde en votre présence et celle de la presse pour une bonne information des Aixois.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Dans l'attente, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations cyclistes et citoyennes.

Principe

Proposition d'un questionnaire court, facile à renseigner par les candidats et à analyser par l'association.

Le parti pris est de ne poser que des questions de principe pour le développement des modes alternatifs à la voiture particulière. Les candidats ne sont pas censés être capables de répondre à des questions techniques mais doivent pouvoir définir des orientations générales pour une politique des transports.

NB. Merci de répondre dans le texte à chaque question en utilisant une couleur d'écriture différente.

Préambule

On constate :

- D'une part, des phénomènes de congestion automobile de plus en plus fréquents et importants et de façon régulière une très mauvaise qualité de l'air.
- D'autre part, une urgence écologique due au réchauffement climatique lié aux gaz à effet de serre produits notamment par les transports.

Pour combattre ces deux phénomènes qui nous préoccupent, nous attendons des élus de la Ville la prise de mesures rapides et l'instauration de pratiques vertueuses.

Le meilleur moyen réside dans le développement des transports publics, de la marche à pied et du vélo comme modes de déplacement alternatifs à la voiture. Nous supposons que vous connaissez les avantages de l'utilisation de ces modes et qu'il n'est pas besoin de vous les rappeler.

Nous ne voulons pas mourir asphyxiés sous les voitures, prisonnières de leur nombre, source importante de pollutions aussi diverses que variées et de production de gaz à effet de serre responsables du dérèglement climatique. L'exemple du Danemark et autres pays nordiques montrent qu'en ville, au lieu de 1,5% des déplacements en vélo comme actuellement on peut atteindre 35 à 40%. Il est plus qu'urgent de rattraper le retard ! Nous ne pouvons plus nous contenter de demander un peu de place pour le vélo, nous réclamons la priorité !

Le vélo est de loin la première solution la plus simple, la plus rapide, la plus efficace et la moins coûteuse à mettre en oeuvre pour limiter la pollution de l'air et le réchauffement climatique. Il en va de même de la marche à pied.

Questions

Politique cyclable et piétonne

1. Comme l'a fait récemment la ville de New-York, êtes-vous prêt.e à « briser la culture de la voiture » et à réaliser notamment un plan vélo avec un programme digne de ce nom en termes de pistes et autres aménagements cyclables ?

Oui, nous sommes prêts à un aménagement ambitieux en faveur des déplacements alternatifs à la voiture.

Constat: Aix-en-Provence fait partie des villes où le vélo est possible a priori sans trop de difficultés (beaucoup de trajets habituels d'Aixoïis sont faisables en vélo, météo clémente). Or votre baromètre des villes cyclables donne la note de 2,40 à Aix-en-Provence, ce qui n'est pas glorieux.

Pourquoi? En tant que cyclistes, nous vivons plusieurs difficultés:

- Problème de sécurité sur la voirie (proximité des voitures, parfois à une vitesse élevée), accidents cyclistes, problèmes d'éclairage, bandes cyclables proche d'une déchèterie à certains endroits
- Vols de vélo

- Pas de “culture” du vélo (ville pensée “tout voiture” ; impossibilité de prendre les bus d’Aix-en-Bus avec son vélo, même pliable et pas de solutions alternatives)

La toute première étape consiste à répondre au plan vélo national lancé fin 2018 (plan à 350 millions d’euros), ce qui n’a pas été fait par la mairie actuelle (aucun dossier déposé).

Par ailleurs une révision du Plan de Déplacement Urbain doit être déposée avant fin octobre 2020, le vélo doit y avoir une place prépondérante.

Problèmes de sécurité pour se déplacer à vélo :

- Dans le cadre du plan vélo, reprendre le schéma directeur de 2013 et l’actualiser au besoin à l’aide des mairies annexes revitalisées, CIQ et le portail collaboratif sur le site de la mairie avec une réponse sous un délai d’un mois. Le but étant de confirmer les principaux axes à sécuriser pour les déplacements à vélo.
- Création d’axes de pistes cyclables pour relier les quartiers. Nous voulons par exemple étudier la faisabilité de couverture de la A51 afin de pouvoir connecter le centre d’Aix avec les quartiers de l’ouest et du sud d’Aix. Par ailleurs, nous voulons faire une conversation du cours sextius en rambla végétale où les déplacements à vélo et à pieds auraient une place prépondérante.
- Sécuriser les bandes cyclables existantes : séparation par une clôture là où cela est possible (exemple: petite route des Milles)
- Eclairage des pistes intelligents afin de pouvoir pratiquer les déplacements à vélo de nuit.
- Limiter la circulation automobile à 30 km/h là où les pistes cyclables ne sont pas aménageables et y permettre une circulation dans les deux sens des vélos (raccourcir les déplacements à vélo par rapport à la voiture).
- Proposition de développement du “covélotaf” à l’aide de l’application de déplacement à mettre en place avec la Métropole.
- Développement d’un police de l’environnement afin de dénoncer les bandes et pistes cyclables impraticables du fait des déchets qui s’y trouvent.
- Rendre les pistes cyclables du centre-ville visibles (pas de la même couleur que le trottoir réservé aux piétons).

Problèmes de vols de vélos:

- Développement des parkings sécurisés à vélo, et pas que dans le centre ville (solutions de la société Altinnova type “abri cigogne” par exemple)
- Promouvoir le déplacement “bus-vélo” avec des parkings vélos relais à proximité des arrêts de bus principaux (gare routière, zone d’activité des Milles, arrêts du BHNS...)
- Promouvoir auprès des promoteurs la création de garages à vélos fermés (habitations et bureaux)
- Renforcement des effectifs de la police municipale et du nombre de caméras en ville afin de lutter contre les vols de vélos.
- Promouvoir le marquage des vélos afin de les identifier au plus vite en cas de vol ou dégradation.

Culture du vélo :

- Cours de vélo à l'école, sensibilisation des enfants, professeurs et parents d'élèves grâce à l'intervention d'association comme l'ADAVA. Passage d'un "permis vélo" par les élèves de CM1.
- Développement de fab labs afin de couvrir le territoire de la ville (réparation et entretien de vélos).
- Aucun développement d'aménagement routiers nouveaux sans création de couloirs de mobilités douces associées.
- Utiliser le "Plan de déplacement d'entreprises" (obligatoire pour les sociétés dont l'établissement dépasse 100 personnes) au niveau non pas de la société mais des syndicats de parcs de sociétés afin de créer une communauté de covélotafeurs.
- Pompes en libre-service à proximité des garages à vélo sécurisés
- Gouttières à vélo (ou rampe) le long de tous les escaliers urbains.
- Promouvoir les douches en entreprise pour les vélotafeurs

1.1. Etes-vous prêt à afficher une feuille de route ambitieuse pour promouvoir les modes alternatifs dans vos propositions électorales ? Quelles en seraient les principales mesures ?

Oui. Plan vélo adapté, mise en place vélib réglementé, attaches vélo, parking vélo sur aires multimodales.

1.2. Comment envisagez-vous la réalisation du schéma directeur cyclable de la ville d'Aix adopté en novembre 2013 ?

(https://aixmaville.com/IMG/pdf/4_schema_directeur_velo_carte_annexe3.pdf)

L'adoption d'un schéma directeur engage la municipalité. Tout accord pris en collaboration et avec l'assentiment de la population doit être respecté. Nous établirons, dès notre arrivée, un état d'avancement des décisions prise pour la concrétisation de ce schéma, et mettrons en place un financement pluriannuel pour sa réalisation

2. Etes-vous prêt.e à engager, dans les 6 mois suivant votre élection, l'élaboration d'un plan de circulation qui ne soit plus conçu comme actuellement pour fluidifier le trafic automobile mais pour donner une réelle priorité aux modes actifs et doux alternatifs à la voiture et pour leur assurer une sécurité qu'ils ne connaissent pas actuellement ?

Nous nous engageons à nous opposer à tout projet favorisant l'apparition de nouvelles pollutions. Aucun aménagement routier ne sera entamé sans penser au préalable à un projet alternatif.

3. Envisagez-vous de donner l'autorisation aux vélos d'emprunter tous les couloirs bus?

Non, aménagement de voie dédiée

4. Comment comptez-vous développer le stationnement sécurisé des vélos (arceaux en milieu urbain, programme Alvéole dans les cités...) ?

Nous comptons avoir plusieurs types de stationnement de vélo: arceaux et abris spécifiques à vélos

5. Quelles mesures envisagez-vous de prendre pour développer la marche à pied au quotidien dans les rues et avenues de la Ville ?

Cela commence par rendre la marche à pieds attractive: bons éclairages pour les déplacements de nuit, trottoirs entretenus (pas de déchets, pas de trottoirs cabossés rendant la marche pénible), réduction de la vitesse et suppression de voies actuellement réservées aux voitures lorsque cela est possible.

Suppression de places de parkings dans le centre ville.

Les grands projets

6. Bien qu'il s'agisse d'une compétence métropolitaine, envisagez-vous la prolongation du BHNS l'Aixpress et/ou la création de nouvelle(s) ligne(s) ? Si oui vers où ? Dans quel délai ? Si non, pourquoi ?

Nous comptons créer une nouvelle ligne BHNS du nord au sud-ouest avec correspondance avec la ligne A (zone d'activité, desserte du parking relais Malacrida). Les délais sont dictées par les études et l'obtention des financement. En ce qui concerne la métropole nous affirmons le portage politique fort de toutes les mesures de notre programme.

7. Comptez-vous créer des voies express vélos sur les itinéraires les plus fréquentés, par exemple : centre ville, la Pioline, les Milles, le pôle d'activité, la Duranne ? Si oui sous quel délai ?

Oui, c'est notre priorité.

8. Comment envisagez-vous le devenir du boulevard périphérique autour du centre ville ?

Remplacement d'une voie de circulation actuelle par une voie de déplacement actif .

Politique de promotion du vélo

9. Quelle sera votre politique de communication pour promouvoir les modes actifs auprès des habitants? Avec quels outils et selon quelles modalités?

Véritable changement de mentalité cette promotion doit débiter dès le plus jeune âge. Nous avons prévu des ateliers de citoyenneté sur le temps périscolaire pour insuffler, en s'appuyant sur les associations et les forces de l'ordre, cette révolution nécessaire.

10. Outre la subvention du Département pour les VAE, envisagez-vous d'accorder une subvention pour l'acquisition d'un vélo classique pour les habitants de la commune ? A quelle hauteur ? Oui aide variable selon le quotient familial de 100 euros

11. Envisagez-vous de développer un système de location de vélo ? De quel type ?

Oui. Un des problèmes du vélo peut être la barrière à l'entrée. Ce plan est à développer avec la métropole. Notre idée serait que la location de vélos puisse être rajoutée à la carte Métropole Mobilités afin d'intégrer les déplacements à vélos avec les déplacements en transports en commun.

12. Relancez-vous le projet de Maison du vélo en centre-ville? Si oui, quel rôle et par qui serait-elle animée ?

Oui.

Rôle: atelier vélo, découverte d'Aix à vélo (en lien avec l'office de tourisme), cours pour apprendre à faire du vélo et location de vélos.

13. Renouvellerez-vous en 2022 la convention liant la Ville et l'ADAVA ?

(<https://gomet.net/transports-velo-aix-en-provence-avada/>)

Oui.

14. Envisagez-vous de développer le programme gouvernemental « savoir rouler à vélo » dans les écoles primaires (<http://www.sports.gouv.fr/savoir-rouler-a-velo-11453/>) pour former les générations futures au vélo? Si oui selon quelles modalités ?

Passage d'un "permis vélo" en CM1 avec formation d'au moins 3 demie-journées par des associations certifiées.

Les moyens alloués humains et financiers

15. Pour la réalisation du plan vélo êtes-vous prêt à consacrer un budget de 4 millions d'euros par an, soit 10 fois plus qu'en 2019 (soit environ 30€/habitant /an ce que consacre les villes volontaristes dans ce domaine). Si cette proposition n'est pas la vôtre que proposez-vous ?

Oui, ce budget est nécessaire pour développer un plan vélo et remonter le score d'Aix-en-Provence dans le baromètre des villes cyclables.

16. Nommerez-vous un technicien territorial comme monsieur vélo de la ville avec une équipe, sous l'autorité d'un maire adjoint délégué exclusivement au vélo et autres modes alternatifs et dépendant directement du DGS ?

Oui, il ou elle sera la personne en charge de l'application concrète du plan vélo.

17. Comme la LOM (loi d'orientation des mobilités) l'autorise, comptez-vous instaurer l'indemnité kilométrique vélo pour les agents de la collectivité et ses établissements ?

Oui, afin d'inciter les Aixois à pratiquer le vélo, les agents de la collectivité doivent être les premiers à l'inciter. L'indemnité kilométrique nous paraît être une bonne mesure.